

Céline Bergeon<sup>(\*)</sup>

MIGRINTER - UMR 7301  
UNIVERSITÉ DE POITIERS - CNRS

Cette recherche en cours s'inscrit dans la continuité d'un travail doctoral portant sur les pratiques de mobilités des Gens du voyage en France et en Belgique<sup>1</sup> dans lequel j'ai porté une attention spécifique aux parcours des familles, aux motifs de leur circulation et aux modes d'habiter en situation d'instabilité résidentielle. Tout en poursuivant mes analyses sur l'habiter éphémère, cette recherche se concentre, cette fois-ci, sur les migrants internationaux qui vivent en squat. Elle vise à interroger, observer et analyser les conditions de vie et les manières d'habiter de lieux caractérisés par leur caractère éphémère, précaire et soumis à une forte disqualification sociale et spatiale. Si les recherches récentes sur les squats s'intéressent particulièrement à leur dimension sociale, rares sont les travaux qui incluent une dimension spatiale dans leurs analyses. Je propose de porter un regard double sur ces lieux de vie : mettre en lumière les modes d'organisation, de régulation et de négociations internes du squat tout en l'analysant sous l'angle de l'instabilité que lui procure son caractère illégal. L'objectif principal est d'examiner l'étape du squat dans l'ensemble du parcours migratoire des migrants et de questionner l'habiter, les processus d'appropriation du lieu de vie en situation résidentielle instable. Le squat est ici considéré comme une ressource pour les migrants sur plusieurs points : celui de l'être humain (habiter son lieu de vie, « être au monde », créer un chez-soi), celui de la quotidienneté (faire face aux difficultés liées à la migration) et celui de la migration (le squat est une étape faite de rencontres, solidarités, contribuant à la poursuite du parcours migratoire).

Cette étude a donc pour ambition de continuer à ouvrir la « boîte noire » de l'habiter éphémère, et d'opérer une immersion au cœur des squats et de la vie

de ces migrants qui font tant l'objet des discours politiques actuels en Europe.

Cette recherche prend ses racines dans plusieurs terrains exploratoires réalisés en 2013 à Paris, Barcelone et Valence, et dans deux villes moyennes françaises (Rennes et Poitiers) dans le cadre de plusieurs programmes de recherche dont CIMORE<sup>2</sup> et MIGSAN<sup>3</sup> dans lequel nous interrogeons, observons et analysons les conditions d'accès aux soins pour les populations migrantes et leurs effets sur les logiques de recours aux soins des personnes.

## CONTEXTE DE LA RECHERCHE ET OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

Dans une expression qui rend bien compte des controverses actuelles autour des « logements non ordinaires » (Lévy-Vroelant, 2000), Florence Bouillon (2009) intitule un de ses ouvrages phares *Les mondes du squat*. Le squat, une des formes contemporaines du bidonville en Europe (*ibid*), cristallise à la fois un problème spatial et social. Sa présence gêne, les personnes qui y vivent dérangeant et suscitent de nombreuses interrogations, aussi parce qu'une grande partie d'entre elles sont des migrants internationaux. Qui sont-ils ? Comment vivent-ils ? Pourquoi sont-ils là ? De quoi vivent-ils ? De telles questions, formulées par la population locale et par les élus locaux, ont été également récurrentes lors de mes travaux de thèse sur les Gens du voyage. De par leur type d'habitat (mobile) et leur instabilité résidentielle, ces familles portent l'étiquette de « personnes sans attaches », insoucieuses des lieux qu'elles fréquentent et ne sont pas considérées comme des habitants à part entière. Je propose, dans mon projet, de poursuivre mes recherches dans cette voie : décrypter et comprendre les modalités d'« habiter la mobilité et l'instabilité

(\*) chercheuse associée à l'UMR ESO à Rennes

1- *Initiatives et stratégies spatiales. Le projet circulaire face aux politiques publiques. L'exemple des Rroms et des Voyageurs du Poitou-Charentes et de la Wallonie.*

2- CIMORE « Circulations, mobilités et espace relationnel des migrants en Méditerranée » porté par N. Miret (Université de Poitiers).

3- MIGSAN « Migrations et santé : analyse des variations dans l'accès aux soins des populations migrantes à l'échelle locale » porté par A.-C. Hoyez, CNRS (UMR 6590 ESO).

résidentielle » en posant, cette fois-ci, mon regard sur les squats, lieux d'habitation éphémères, instables. Ils font l'objet d'études récentes dans une dimension sociale, mais rares sont les travaux qui incluent également une dimension spatiale – notamment au niveau des parcours- dans leurs analyses.

#### **Un sujet d'étude fortement politisé et médiatisé**

Si les politiques européennes de fermeture des frontières induisent de nouvelles formes de mobilité et d'ancrage de la part des migrants internationaux (Quiminal, Blum Le Coat, 2013), elles engendrent aussi une augmentation des présences temporaires, circulaires et irrégulières. Le climat actuel en Europe tend à limiter les déplacements et l'accueil de certaines catégories de la population à travers des politiques migratoires restrictives et un contrôle étroit (Weber, 2009). Actuellement, le caractère de clandestinité définit une grande part des migrations contemporaines en Europe (Potot, 2003 : 3). Devant ce renforcement des contrôles, les flux migratoires ne se sont pas pour autant réduits, les trajectoires migratoires se sont adaptées et complexifiées. Ce durcissement politique concernant l'immigration, induit une précarité économique, juridique et un accès limité, compliqué voire impossible à certains droits fondamentaux, comme celui du logement. De par leur statut irrégulier ou temporaire, ces migrants sont exclus ou rencontrent de grandes difficultés à s'insérer dans le parc du logement commun. En parallèle, ils se heurtent à des structures d'accueil d'urgence engorgées pour ceux qui peuvent en bénéficier comme c'est le cas des demandeurs d'asile au sein des CADA (centre d'accueil pour les demandeurs d'asiles).

Aujourd'hui, la question du logement des migrants internationaux dans les pays européens, relayée par une médiatisation soutenue, se lit entre autres dans des opérations d'évacuations de squats et autres occupations irrégulières. La multiplication de ces lieux de vie illégaux, caractérisés par un habitat précaire, très souvent insalubre a eu pour conséquence une accélération des évacuations, qui sont entreprises pour diverses raisons comme l'insécurité supposée que ces lieux engendrent pour le voisinage, ou encore celle de la sécurité sanitaire pour les populations qui y résident.

Ces expulsions montrent combien cette question suscite des inquiétudes tant dans l'opinion publique que chez les différents gouvernements européens qui n'hésitent plus à utiliser la force pour « régulariser » la situation. En effet, la présence et le développement de ces lieux/occupations sont jugés problématiques à partir du moment où ils sont considérés comme illégitimes sur le territoire. Les populations qui y habitent passent du statut de victime (précarité, pauvreté, etc.) à celui d'une menace, les érigeant en « populations problématiques », comme si « la responsabilité de leur situation qu'ils subissent leur incombe » (Bouillon, 2005).

Ces évacuations à répétition et opérées dans des temporalités parfois très courtes, engendrent une instabilité résidentielle subie pour les migrants qui habitent illégalement ces lieux. Je propose de mettre en regard cette instabilité résidentielle qui caractérise à un moment donné le parcours migratoire avec les pratiques habitantes développées à l'intérieur et à l'extérieur du logement. Le squat, comme lieu d'habitation éphémère permet cette analyse.

Ces migrants internationaux qui vivent en squat peuvent avoir différents statuts vis-à-vis des politiques migratoires des pays d'installation. Un grand nombre d'entre eux sont des migrants internationaux en situation irrégulière : ils ne disposent pas de papiers en règle, ils ne peuvent donc pas, juridiquement rester dans leur pays d'installation. Pour ces migrants, le degré d'illégalité est double : non seulement leur statut d'occupation du logement est illégal mais ils sont également dans l'irrégularité vis-à-vis de leur présence sur le territoire national.

D'autres migrants se trouvent également confrontés à l'étape du squat : il s'agit de ceux qui sont en situation régulière mais temporaire, comme cela peut être le cas des Roms migrants roumains, qui peuvent séjourner pendant une durée maximale de trois mois à l'intérieur des pays européens. Enfin, des migrants en situation régulière peuvent aussi subir des conditions de logement très précaires : leur situation économique, généralement caractérisée par des difficultés d'accès à l'emploi, ne leur permet pas d'accéder au marché légal du logement. Ces trois statuts mettent

en avant une vulnérabilité juridique à géométrie variable, susceptible d'influencer les procédures d'évacuation opérées par les acteurs locaux.

#### **Une question de recherche centrale valorisant le squat comme une ressource**

Le croisement de trois champs thématiques fondateurs – l'habiter<sup>4</sup>, l'instabilité résidentielle et les parcours migratoires – permet de faire émerger l'interrogation centrale de ce projet : Dans quelles mesures le squat- malgré son caractère illégal et éphémère- est-il un lieu habité, une ressource dans la vie quotidienne et les parcours des migrants internationaux ?

La première hypothèse posée dans ce projet est que la temporalité éphémère du squat (donc l'instabilité résidentielle), n'empêche pas les migrants d'habiter et de s'investir dans leur lieu de vie (ici entendu à différentes échelles : le squat, le quartier et la ville). Malgré la menace de l'évacuation, le squat peut devenir un lieu approprié, et par des « arrangements », devenir habitable. Ainsi, le squat, souvent considéré comme un lieu de non-droit, serait autre chose qu'un simple abri : il permettrait le déploiement des pratiques quotidiennes. Seulement, les évacuations auxquelles sont soumis les migrants habitant en squat permettent aussi de lire ces processus de l'habiter suivant un mouvement de recréation de l'habiter mettant ainsi en lumière des savoir-faire dans l'instabilité résidentielle en termes d'agencements et de reconfigurations du lieu de vie. S'ils peuvent être considérés comme des « nomades urbains » (Dupont, 2008) de par la fréquence de leur mobilité résidentielle (ici subie), cette mobilité subie n'empêche pas les

4- L'habiter est ici considéré dans la lignée des travaux de Heidegger (1958) et de Lefebvre (1973) qui insistent sur la dimension humaine de l'acte d'habiter. Les significations, les représentations et les pratiques sont considérées comme primordiales. Ainsi, l'habitant « sait créer, investir, et s'approprier des éléments donnés pour produire un lieu personnel et unique » (Giroud, 2007 : 59). Au-delà d'établir un lieu-domicile, « n'importe quelle pratique de lieux contribue à l'habiter » (Stock, 2004). Si l'on élève les pratiques, les représentations et les significations au premier plan de l'acte d'habiter et de la construction d'un lieu de vie, celles-ci ne peuvent s'établir indépendamment de relations extérieures au logement. Le chez-soi se construit à partir de l'intime mais aussi en rapport à l'extérieur (Bouillon, 2007 : 202). L'acte d'habiter se déploie donc bien au-delà de la dimension résidentiel, il prend également en compte les liens et relations sociales établis avec l'environnement proche (quartier, ville) du logement (Lefebvre, 1968 : 25) ; ces liens se « matérialisent » notamment par la mobilité spatiale et par des parcours entre ces lieux (Capron et al., 2005 : 24).

migrants de s'approprier leur lieu de vie et parfois même de s'y attacher. Ces créations alimentent un parcours migratoire qui doit être appréhendé dans toutes ses dimensions (juridique, familiale, économique, sociale) pour réussir à comprendre les permanences, les inflexions, les réorientations de la trajectoire. Deux temporalités s'emboîtent dans cette première hypothèse de recherche : une temporalité longue, celle du parcours migratoire ; et une temporalité courte, l'étape éphémère du squat. Si les évacuations peuvent laisser la place à cette recréation du lieu de vie, elles participent aussi à la (dis) continuité du parcours migratoire

La seconde hypothèse posée est que l'étape du squat, bien que caractérisée par une extrême précarité et par des difficultés de vie importantes, est une ressource à différents niveaux pour le migrant : celui de l'être humain, celui du quotidien (au niveau des solidarités) et celui du parcours migratoire (échanges de savoirs et de compétences) pour redéfinir le projet migratoire ici entendu comme une projection des intentions migratoires (Chattou, 1998 : 141) où le développement de relations sociales permet la redéfinition des ancrages et des territoires de la circulation (Hily, Berthomière, 2006). Sur ce point, les recherches développées depuis les années 1980 sur les migrations internationales insistent sur la nécessité de prendre en compte les différents facteurs influençant la migration (famille, réseaux, compétences, etc.).

#### **LE SQUAT : LIEU DE VIE, LIEU POLITISÉ**

D'un point de vue juridique, le squat est défini comme « un lieu privé occupé illégalement » (Marspat, Firdion, 2000 : 392) pour lequel ni titre de propriété ni bail n'ont été rédigés. Du point de vue des défenseurs du droit au logement, il est une des catégories de l'habitat précaire associées au « mal logement » caractérisé par une absence de logement, des difficultés d'accès et de maintien du logement, un manque de confort et l'insalubrité, des contraintes à la mobilité, voire l'assignation à résidence (Rapport Abbé Pierre, 1995 ; Dietrich, 2005, Fijalkow, 2013). Le caractère illégal de l'occupation est primordial dans ce projet dans la mesure où c'est bien l'incertitude des parcours résidentiels qui est

visée pour mieux comprendre les modes d'appropriation du lieu de vie et de son environnement ainsi que les parcours de vie.

Le squat peut prendre de multiples formes, il a différents visages (Bouillon, 2009 : 5, Adell Ramón, Martínez López, 2004) : il peut s'organiser dans des maisons d'habitations inoccupées laissées à l'abandon comme dans des anciennes usines vides. Il peut aussi être l'outil de diverses revendications comme un point de chute pour des populations fragilisées économiquement et juridiquement. Lieu coloré de préjugés et de représentations, il est un des « mots de la stigmatisation urbaine » (Depaule, 2006). Si peu de travaux français abordent la vie en squat (Bouillon, 2009), de nombreuses études existent, en revanche, sur les mobilisations politiques liées à l'accès au logement (Castells, Cherky, Godard, Mehl, 1975; Péchu, 2006, 2010, Berthaut, 2008), sur des prises de position artistiques (Maunaye, 2005) et sur le rôle des squats dans les disqualifications urbaines (Coutant, 2000). Ces orientations thématiques se retrouvent également en grande partie dans la littérature anglaise et nord-américaine (Owens, 2009; Kearns, 2010, Ulack, 1978). Les travaux espagnols et sud-américains, quant à eux, insistent particulièrement sur le lien entre ségrégation résidentielle, pauvreté et développement des politiques urbaines (Zicavo, 2009; Balbo, Jordán, Simioni, 2003). Les travaux récents de S. L Vilaseca (2013) s'orientent plus particulièrement sur les squats en Espagne, notamment à Barcelone où la fragmentation de l'espace urbain a permis le développement de « quartiers de squat » comme c'est le cas à Poblenou.

L'ensemble de ces productions scientifiques s'attachent toutes à essayer de catégoriser le squat pour mieux le comprendre. La fonction première du squat pour les personnes qui y vivent va orienter ces catégorisations. D'une manière générale, deux types de squat peuvent être identifiés : le squat politisé et le squat de pauvreté. Les premiers travaux de F. Bouillon sur les squats barcelonais et marseillais s'insèrent dans cette catégorisation (Bouillon, 2007) tout comme ceux de C. Péchu (2006), S. L Vilaseca (2013) ou encore ceux d'Adell Argilés et Martínez López, (2004), et H. Pruijt, (2013). Le squat politisé est considéré comme un lieu

de revendications militantes (contestation politique, courant artistique, etc.). C. Péchu (2006) y introduit une sous-catégorisation en différenciant le « squat classiste » du « squat contre-culturel ». Si le premier a pour mission principale de revendiquer le droit des populations défavorisées au logement, le second, en revanche, a pour principe la revendication de la légalisation des lieux occupés et d'un droit à vivre autrement sans forcément que les habitants rencontrent des difficultés économiques. Le squat de pauvreté (Bouillon, 2009, Pruijt, 2013) ou le squat « classiste » (Péchu, 2006), quant à lui, accueille comme son nom l'indique, des populations exclues du marché du logement du fait d'une précarité juridique et économique extrême.

Dans le cadre cette recherche, le squat est considéré comme un « lieu d'habitation » pour permettre de poser de nouveaux questionnements scientifiques concernant l'habitat et les pratiques du logement. Cette acception dépasse la vision misérabiliste et de simple abri du squat. Par ailleurs, la différenciation entre « squat politisé » et « squat de pauvreté » est largement remise en question dans ce projet, d'une part parce que les personnes vivant en squats d'habitation peuvent avoir des profils très différents et des situations économiques variées, et d'autre part, parce que les associations locales et de défense du droit au logement et des populations migrantes ont un poids considérable dans les principales négociations politiques liées au logement.

#### **PISTES DE RECHERCHE**

Trois axes de recherche sont posés pour éclairer les liens entre instabilité résidentielle, parcours migratoire et pratiques habitantes. Ces trois axes ont tous pour point commun d'accorder une place fondamentale aux temporalités (celle du parcours et celle de la vie quotidienne).

##### **L'étape du squat dans le parcours migratoire**

Dans cet axe, le parcours migratoire et la trajectoire résidentielle sont mis en perspective pour avoir une photographie complète de l'expérience migratoire et de la vulnérabilité résidentielle. Trois temps forts constituent ce premier axe : premièrement l'identification des trajectoires pour analyser la séquence du

squat dans la trajectoire et plus globalement de mesurer l'expérience de la précarité résidentielle dans le parcours migratoire. Deuxièmement, une focalisation est opérée sur les temporalités en termes de durée d'installation dans le(s) squats afin de rendre compte des effets de mobilités et d'immobilités des habitants. Il s'agit ici d'étudier les « permanences » et/ou les rythmes courts de la présence. L'objectif est d'analyser « l'espace-temps » de la séquence précaire. Enfin, le troisième temps fort consiste à un repérage des acteurs contribuant au jeu de temporalités de présence: identifier les différentes forces en jeu et les encadrements locaux qui participent à cette mobilité/immobilité résidentielle (acteurs politiques, associations, population locale, etc.).

Ce premier axe de recherche a donc pour objectif d'analyser les présences et d'en comprendre les modalités et les motifs. Il a pour ambition de répondre à différents questionnements concernant la séquence précaire dans l'ensemble du parcours migratoire (identification de trajectoires résidentielles précaires dans la migration) et les circulations de l'information autour de ces lieux de vie illégaux (mobilisations de réseaux et de solidarités migrantes et locales).

#### **Habiter le squat au quotidien: présences, usages et normes**

Le second axe cherche à analyser les processus d'investissement des lieux, de négociation de l'espace interne du squat, et des organisations quotidiennes. Il s'agit d'étudier plus précisément le vécu du squat, tant d'un point de vue spatial que social en se focalisant sur les modes d'appropriation et de partage de l'espace du squat.

Si des recherches ont montré le lien entre statut d'occupation et degré de présence dans le logement (J-P Lévy, C. Lévy-Vroelant, 2001), cet aspect n'a été que très peu étudié du point de vue du logement caractérisé par l'éphémère. On pourrait ainsi croire que le squat, dépourvu de statut légal, induirait un faible attachement et une appropriation amoindrie. Ici, l'hypothèse principale est que le squat, même si sa durée est incertaine, est un logement normal du point de vue des usages et permet à ses habitants d'y projeter leurs intentions quotidiennes. En revanche, le squat est original car il est le plus souvent collectif. De

ce fait, les régulations, les normes peuvent être particulières. L'idée est de considérer le squat comme une interface entre tous les habitants.

L'usage des espaces « privés » et communs à tous les habitants du squat fait l'objet d'une attention spécifique notamment en termes de temporalités, de normes et d'organisation. Les lieux comme la cuisine par exemple ne peuvent faire l'objet d'une présence soutenue dans le temps journalier du fait que c'est un lieu utilisé par l'ensemble des habitants à différents moments de la journée ce qui induit une articulation entre espaces communs et espaces privés. Au contraire, d'autres espaces communs sont des lieux de rencontre, d'échanges et de mobilisations collectives: ils sont considérés dans ce projet comme de réels espaces d'interactions où se prennent les décisions collectives utiles au bon fonctionnement du squat ou concernant les opérations de mobilisation à organiser.

Cet axe s'attache donc particulièrement à questionner « l'espace-temps » du squat et tente de mettre en lumière l'organisation de la vie quotidienne dans le squat à partir de processus de négociations et de partage du lieu de vie. Il s'attache à répondre aux questions suivantes: Comment l'espace est-il partagé? Quels sont les modes de partage? Comment sont utilisées les différentes pièces du squat en termes d'activités mais aussi en termes de présences, d'hospitalité? Comment la vie en communauté s'organise-t-elle? Comment construit-on un chez soi alors que la menace de l'évacuation pèse quotidiennement? Y a-t-il des solidarités particulières? Comment s'organisent-elles? Quelles sont les « traces migratoires » dans le lieu de vie en termes d'organisation, de solidarités, etc. ?

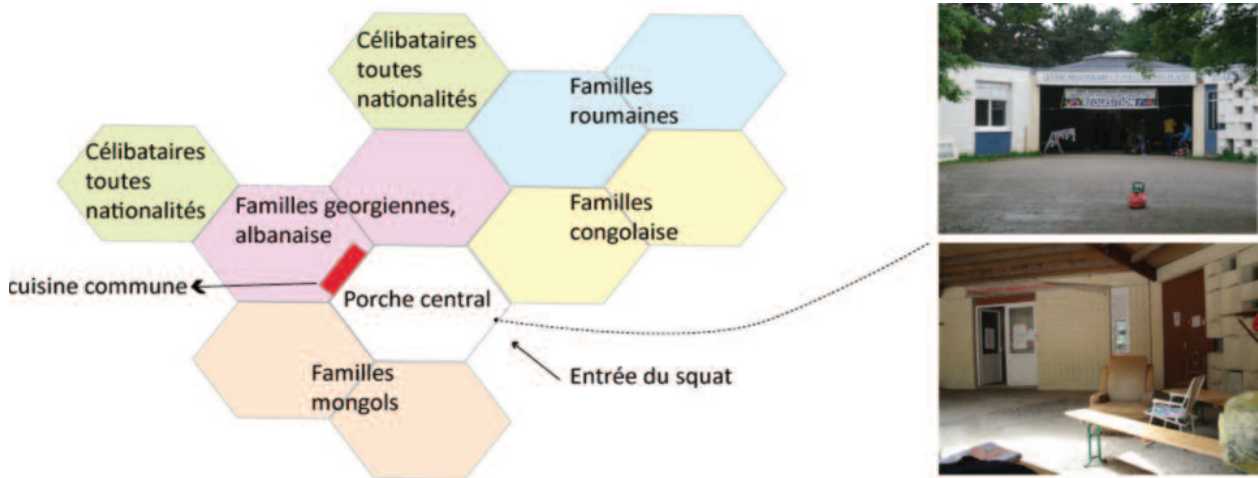
#### **Sociabilités externes: les pratiques quotidiennes à partir du squat**

Le dernier axe s'attache à mesurer l'importance des liens sociaux, des sociabilités (Authier, 2001; Lévy, Lévy-Vroelant, 2001, Grafmeyer, 1998, Cortés Alcalá, 1995) – ici entendues comme les relations avec autrui avec l'extérieur: celle des activités quotidiennes en dehors du squat. Les temporalités de présence dans le logement sont intimement liées au temps passé à l'extérieur du logement (Lévy, Lévy-Vroelant, 2001). Une focalisation est opérée sur les présences à l'extérieur du logement, autrement dit, il s'agit de voir quelles sont

Figure 1 : Squat de l'église Saint-Marc à Rennes



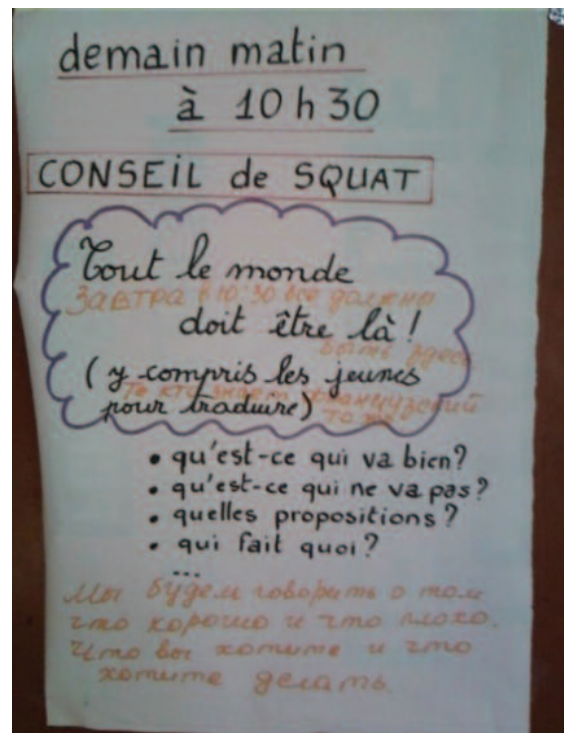
Figure 2 : Organisation du squat de l'église Saint-Marc à Rennes



Source : Enquête de terrain, Bergeon C., 2013/2014

les pratiques du quartier et de la ville. Il ne s'agit pas d'étudier exclusivement les mobilités quotidiennes spatiales des migrants à partir du squat mais bien de prendre le quartier et la ville comme un contexte d'analyse de la concentration et de la dispersion des activités et des relations sociales (Authier, 2001). L'hypothèse émise est que ces présences extérieures au squat sont liées à des activités ciblées en lien avec le contexte de vie précaire et la migration. Une attention particulière est donc portée aux motifs déterminants les pratiques en dehors du squat afin de mesurer les usages des lieux de proximité (quartier) et des lieux plus éloignés (autres quartiers de la ville). Cet axe étudie précisément le contenu et la nature des échanges développés à l'extérieur du squat par l'étude des relations de voisinage jusqu'aux différentes relations sociales qui mènent les migrants dans d'autres lieux de la ville. Il ne s'agit pas de scinder les pratiques à l'intérieur et à l'extérieur du logement mais bien de voir s'il existe des relations entre un contexte particulier de vie quoti-

Figure 3 : Ordre du jour du Conseil de squat (squat église Saint Marc à Rennes)



**Figure 4 : Une intimité compliquée**  
(squat église Saint Marc à Rennes)



dienne et les sociabilités en dehors du logement. Autrement dit, il s'agit de voir comment les pratiques extérieures interfèrent sur l'organisation et la vie du squat et, comment des difficultés inhérentes à la vie en squat conditionnent voire externalisent des pratiques quotidiennes (J-P. Lévy, Lévy-Vroelant, 2001 :77).

#### UN EXEMPLE DE RÉSULTAT PRÉLIMINAIRE À RENNES

Grâce à un dispositif méthodologique varié, composé d'entretiens qualitatifs, de biographies migratoires et d'observations, quelques premiers résultats significatifs peuvent être dégagés à partir de différents terrains effectués dans plusieurs grandes villes et villes moyennes européennes. Le cas de Rennes est ici exposé et présente quelques résultats alimentant la deuxième piste de recherche sur les usages et les normes internes au squat.

Le squat de l'Église Saint Marc à Rennes a été ouvert en avril 2013 et évacué mi-janvier 2014. Situé aux abords de la ville (Fig. 1) dans un quartier populaire et à proximité de l'Université de Rennes 2 (campus Villejean), le squat de l'Église Saint Marc a été le lieu de vie d'environ 150 personnes (dont une quarantaine d'enfants) de nationalités différentes pendant plus de neuf mois.

L'organisation du squat de l'Église Saint Marc était très structurée. Les familles se sont regroupées par nationalité et par statut matrimonial (Fig. 2), ce qui questionne particulièrement « l'entre-soi ». Si l'entente était sereine, c'est aussi parce que les usages des espaces privés et surtout communs étaient régle-

mentés (pas de regroupements dans la cuisine pour favoriser les roulements par exemple) et normés en termes de types d'usage, de temps de présence, etc. Le bon fonctionnement du squat était aussi « facilité » par des réunions régulières (appelées « conseils de squat » Fig. 3) afin d'identifier les problèmes et de planifier les activités liées à la vie quotidienne du squat. Les présences s'organisaient ainsi entre espaces communs et espaces privés où les familles devaient composer avec un quotidien souvent compliqué en termes de conditions de vie. La surpopulation engendrait de grosses difficultés en termes de consommation des fluides (électricité trop sollicitée qui coupait) ou encore du point de vue de l'unité et de l'intimité familiale. Les familles ont fait preuve d'adaptation pour créer un chez-soi (Fig. 4), une intimité difficilement maîtrisable de par la promiscuité interne au squat.

#### CONCLUSION

Les premiers terrains opérés à Rennes, Poitiers, Barcelone et Valence montrent des résultats encourageants et confirment, en partie, que le squat est un point de repère pour les migrants qui y vivent : point de repère dans la ville, dans le parcours migratoire mais aussi point de repère vis-à-vis de la prise en charge associative. En effet, le squat, lieu à forte disqualification spatiale et sociale notamment de la part de la population locale, est pourtant dynamique de plusieurs points de vue : les migrants le transforment en réel lieu de vie où les relations sociales entre familles, entre voisins parfois et avec les acteurs associatifs sont très actives. Le squat devient ainsi un point d'ancrage, révélant ainsi le paradoxe de l'habiter éphémère. Habiter en squat, habiter l'éphémère, voilà qui interroge pleinement nos conceptions des rapports à l'espace et aux lieux de vie. Les représentations communes du squat, lieu d'insécurité et de pauvreté, peuvent être prises à contre-pieds afin de mettre en valeur les ressources internes mobilisables. Le squat, lieu de refuge pour de nombreux migrants internationaux, représente une grande question de société actuelle de par leur nombre croissant et de par les inquiétudes qu'ils engendrent auprès de la population et des acteurs politiques.

### Références bibliographiques

- Authier Jean-Yves, Bensoussan Bernard, Grafmeyer Yves, 2001, *Du domicile à la ville : vivre en quartier ancien*, Paris : Anthropos, 214 p.
- Adell Argilés Ramón, Martínez López Miguel, 2004, *Dónde están las llaves? El movimiento okupa : prácticas y contextos sociales*, Madrid : Los Libros de la Catarata, 347 p.
- Balbo Marcello, Jordán Ricardo, Simioni, Daniela, 2003, *La ciudad inclusiva*, Santiago de Chile : Naciones Unidas, CEPAL : Cooperazione Italiana, 313 p.
- Berthaut Jean, 2008, *Parisquats. Des squats politiques à Paris – 1995-2000*. Lyon : Atelier de la création libertaire, 256 p.
- Bouillon Florence, 2005, Le squat, une alternative à la rue? In J Brody Jeann, *La Rue*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail
- Bouillon Florence, 2007, « Les compétences précaires en question. Réflexions à partir des squats marseillais ». In I. Berry-Chikhaoui, A. Deboulet, L. Roulleau-Berger, (Eds.), *Villes internationales. Tensions et réactions des habitants* (pp. 189-206). Paris : La Découverte, coll. Recherches
- Bouillon Florence, 2009, *Les mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire*. Paris : Presses Universitaires de France, 245 p.
- Capron Guénola, Cortès Geneviève, Guétat-Bernard Hélène, 2005, *Liens et lieux de la mobilité. Ces autres territoires*. Paris : Belin, pp. 9-23
- Castels Manuel, Cherky Eddy, Godard Francis, Mehl Dominique, 1975, *Crise du logement et mouvement sociaux urbains*. Paris : Mouton, 594 p.
- Chattou Zoubir, 1998, *Migrations marocaines en Europe : le paradoxe des itinéraires*. Paris : L'Harmattan, 254 p.
- Cortés Alcalá Luis, 1995, *La cuestión residencial : bases para una sociología del habitar*, Madrid : Editorial Fundamentos, 412 p.
- Coutant Isabelle, 2000, *La politique du squat*. Paris : La Dispute, 221 p.
- Depaule Jean-Christophe, 2006, *Les mots de la stigmatisation urbaine*. Paris : Unesco-Maison des sciences de l'Homme, 278 p.
- Dupont Véronique, 2008, « Création de nomades urbains et appauvrissement. Impact des politiques d'éradication des camps de squatters à Delhi », *Tiers Monde*, vol.1, n° 201, pp. 25-45.
- Fijalkow Yankel, 2013, Crises et mal logement : réflexions sur la notion de vulnérabilité résidentielle, *Politiques sociales et familiales*, n° 114, pp. 1-8.
- Giroud Matthieu, 2007, *Résister en habitant? Renouveau urbain et continuités populaires en centre ancien (Berriat Saint-Bruno à Grenoble et Alcântara à Lisbonne)*. Poitiers : Université des Sciences Humaines et Arts. 518 p. Thèse de géographie, Poitiers.
- Grafmeyer Yves, 1998, « Logement, quartier, sociabilité ». In Segaud Marion, Bonvalet Catherine, Brun Jacques (eds.), *Logement et habitat, l'état des savoirs* (pp. 347-354). Paris : La Documentation Française
- Heidegger Martin [1954], 1958, *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 349 p.
- Hily Marie-Antoinette, Berthomière William, 2006, Décrire les migrations internationales. Les expériences de la co-présence, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 22, n° 2, pp. 67-82.
- Kearns Kevin, 2010, Interurban squatting in London, *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 69, n° 4, pp. 589-598.
- Lefebvre Henri, 1968, *Le droit à la ville*. Paris : Points, 164 p.
- Lefebvre Henri, 1973 (2000a), *Espace et politique. Le droit à la ville II*. Paris : Anthropos, 175 p.
- Lévy Jean-Pierre, Lévy-Vroelant Claire, 2001, Habiter son logement : présences et usages. In Authier Jean-Yves (dir.), *Du domicile à la ville : vivre en quartier ancien* (pp. 51-71). Paris, Anthropos
- Lévy-Vroelant Claire, 2000, *Logements de passage : formes, normes, expériences*. Paris : L'Harmattan, 297 p.
- Marspat Maryse, Firdion Jean-Marie, 2000, *La rue et le foyer*. Paris : PUF/INED, « Travaux et Documents »
- Owens Lynn, 2009, *Cracking under pressure. Narrating the decline of the Amsterdam squatters' movement*, University Park, Pennsylvania State University Press, 290 p.
- Péchu Cécile, 2006, Entre résistance et contestation. La genèse du squat comme mode d'action,



*Travaux de science politique de l'Université de Lausanne*, n° 24, pp. 3-51.

- Péchu, Cécile, 2010, *Les squats*. Paris: Presses de Sciences Po, 127 p.
- Potot Swanie, 2003, *Circulation et réseaux de migrants roumains: une contribution à l'étude des nouvelles mobilités en Europe*. Nice Sophia Antipolis, Université des Lettres, Arts et Sciences Humaines, 351 p. thèse de sociologie
- Pruijt Hans, 2013, The logic of urban squatting, *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 37, n° 1, pp. 19-45.
- Quiminal Catherine, Blum Le Coat Jean-Yves, 2013, Politiques migratoires et représentations de l'Europe chez les migrants: violences et ambivalences, *Espace Politique*, vol. 19
- Stock Mathis, 2004, L'habiter comme pratique des lieux géographiques, *EspacesTemps. net*, <http://www.espacestems.net/articles/lrsquoha-biter-comme-pratique-des-lieux-geographiques>
- Ulack Richard, 1978, The role of urban squatter settlements, *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 68, n° 4, pp. 535-550.
- Vilaseca Stephen Luis, 2013, *Barcelonan Okupas: Squatter Power*. Madison: Fairleigh Dickinson University Press, 196 p.
- Weber Serge, 2009, D'un rideau de fer à l'autre: Schengen et la discrimination dans l'accès à la mobilité migratoire, *Géocarrefour*, vol. 84, n° 3, pp.163-171.
- Zicavo Eugenia, 2009, Construcción de identidades urbanas en viviendas ocupadas de la Ciudad de Buenos Aires, *Revista de trabajo social y ciencias sociales*, n° 54.